

## La carte Libraces

L'accès aux déchèteries est strictement réservé aux particuliers de Montélimar-Sésame munis de la carte "Libraces".

La 1ère carte est délivrée gratuitement dans les bureaux de la Communauté d'Agglomération à Montélimar sur présentation :

- d'une **pièce d'identité**

- d'un **justificatif de domicile récent** (moins de 3 mois).

Les renouvellements de cartes perdues sont payants (10 €).

L'accès en déchèterie est réglementé (voir le règlement intérieur).



## Les horaires / Déchèteries de Montélimar-Sésame

depuis le 1<sup>ER</sup> JANVIER 2011

Période	lundi - mardi mercredi	jeudi - vendredi samedi	dimanche	jours fériés
Hiver*	14h - 17h30	9h - 11h45 14h - 17h30	Les Léonards et Les Présidents uniquement	Fermé
Été*	14h - 19h	9h - 11h45 14h - 19h	9h - 11h45	

\* période calquée sur le changement d'heure

### contact

#### Communauté d'agglomération Montélimar-Sésame

Maison des Services Publics

1, Avenue Saint Martin

26200 Montélimar

04 75 00 64 41

www.montelimar-sesame.com

Sypp (Syndicat des Portes de Provence) : [www.sypp.fr](http://www.sypp.fr)



# l'agglo

MONTÉLIMAR - SÉSAME

Allan  
Ancône  
Châteauneuf-du-Rhône  
Espeluche  
La Bâtie-Rolland  
La Coucourde  
La Touche  
Les Tourrettes  
Montboucher-sur-Jabron  
Montélimar  
Portes-en-Valdaine  
Puygiron  
Rochefort-en-Valdaine  
Saulce-sur-Rhône  
Savasse

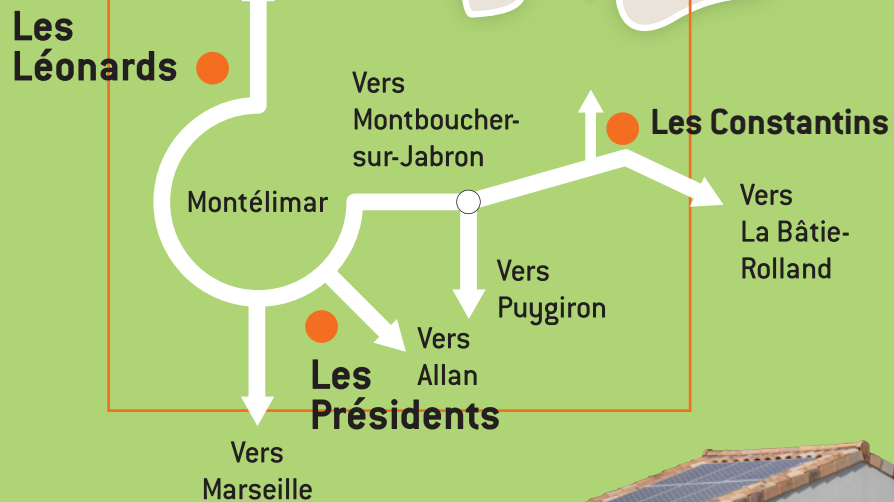
## Le guide pratique des déchèteries



Création **Karactère Communication** - www.karactere.com - 04.75.01.87.03 - Imprimerie Bayle - Montélimar - Papier recyclé



# Où se situent les déchèteries ?



## Les déchets acceptés

Les déchets valorisables

- > Déchets verts
- > Cartons
- > Gravats
- > Ferraille
- > Bois brut
- > Textiles
- > Pneus véhicules légers  
(uniquement à la déchèterie des Présidents)



Les déchets ménagers spéciaux

- > Batteries autos
- > Pots de peinture
- > Aérosols toxiques
- > Solvants
- > Bidons de produits d'entretien
- > Piles et accumulateurs
- > Néons et ampoules à économie d'énergie
- > Cartouches d'imprimante
- > Huile de vidange
- > Huile de cuisine
- > Radiographies

Équipements électriques et électroniques - D3E

- > Audiovisuel, informatique et électroménager.



Les déchets non valorisables

- > Encombrants

## Les déchets refusés

- > Ordures ménagères
- > Déchets industriels
- > Déchets putrescibles (sauf déchets de jardins)
- > Produits dangereux, corrosifs, explosifs ou instables
- > Pneumatiques autres que VL



- > Cadavres d'animaux
- > Produits radioactifs
- > Déchets amiantés
- > Médicaments
- > Éléments mécaniques de véhicules (voiture, camion, etc.).



Le gardien de la déchèterie est là pour vous guider, pour contrôler vos apports. Il est le garant de la sécurité et du bon fonctionnement du site.

**Respectez ses instructions.**